

# La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT  
DE LA LETTRE  
D'INFORMATION  
HEBDOMADAIRE  
DU RÉSEAU

Conjoncture du  
1<sup>er</sup> trimestre 2026

Avril 2026

**Mémo 1<sup>er</sup> trim.**  
(évolution en volume)

Activité artisanat  
du bâtiment

↘ -1,5%

Neuf

↘ -2,5%

Entretien-Rénovation

↘ -1%



EN SYNTHÈSE

## UN FRÉMISSEMENT DÉJÀ REMIS EN CAUSE

**À** peine amorcé, le redressement de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment est déjà compromis par une nouvelle hausse des prix du pétrole et des matériaux. Il se heurte désormais à une difficulté supplémentaire, la dégradation des marges des entreprises. Après une année 2025 très dégradée, l'activité baisse encore au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, de 1,5 % en glissement annuel, avec -2,5 % dans le neuf et -1 % en entretien amélioration.

Le recul du volume d'activité semblait vouloir s'atténuer légèrement ce trimestre, passant de -2 % en glissement annuel au dernier trimestre 2025 à -1,5 %. Les carnets de commandes commençaient à se reconstituer progressivement, atteignant en moyenne 80 jours de travail à venir à la fin du premier trimestre 2026, soit 10 jours de plus qu'un an auparavant.

En entretien-amélioration, le volume d'activité recule de -1 %, soit une amélioration dérisoire rythme de 0,5 point. La demande de travaux était pourtant impactée positivement par les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois qui poursuivent leur remontée (+12 % à fin janvier 2026), tout comme les crédits à l'habitat (+27,1 % en glissement annuel au 4<sup>e</sup> trimestre). En revanche, les travaux d'amélioration de performance énergétique semblent durablement orientés à la baisse (-1,5 % pour le sixième trimestre consécutif). En construction neuve, l'atténuation du recul se poursuit (-2,5 % après -3 %). Les autorisations de logements poursuivent leur progression (+19,6 % sur un an en février), portées par le collectif et les logements en résidence. Les mises en chantier, en revanche, progressent plus modérément (+8,3 %). Autrement dit, l'amélioration des indicateurs avancés ne se traduit pas dans l'activité réelle des entreprises.

Les signaux sectoriels révèlent de fortes différences selon les professions : certains métiers voient leur recul s'atténuer comme la Couverture-Plomberie- Chauffage à -0,5 %, ou la Maçonnerie à -1 %, tandis que d'autres replongent (entreprises d'électricité à -2,5 % ou d'Aménagement-Décoration-Plâtrerie à -1,5 %). Territorialement, toutes les régions restent en baisse, avec des reculs plus marqués en Auvergne-Rhône-Alpes (-2,5 %) et dans les Hauts-de-France (-3 %).

Le déclenchement du conflit iranien a ravivé les tensions sur les marchés de l'énergie et des matières premières et assombrit le tableau de cette fin de trimestre. La flambée des prix du pétrole s'est rapidement répercutée sur les coûts des entreprises artisanales : 3 artisans sur 10 déclarent un impact important ou très important. Cet effet passe d'abord par les déplacements et trajets vers les chantiers (85 % des entreprises concernées), mais aussi par la hausse des prix des fournisseurs liée aux coûts de transport et aux matériaux (44 %). Ces hausses, parfois appliquées sans délai, se feront sentir encore plus nettement au deuxième trimestre.

Dans ce contexte, les entreprises se retrouvent à nouveau fragilisées. Le solde d'opinion sur la trésorerie recule à -18 points, et un quart des entreprises déclare désormais avoir des besoins

de financement, contre 17 % au trimestre précédent. 19 % des entreprises déclarent une baisse de leurs marges, contre seulement 6 % une hausse, soit un solde dégradé de -13 points. Cette érosion des marges constitue un signal d'alerte majeur : elle traduit le fait que la remontée des coûts de l'énergie et des matières premières pèse désormais directement sur la rentabilité des entreprises artisanales.

Enfin, l'emploi salarié est toujours en difficulté. Fin 2025, plus de 12 000 emplois ont été détruits sur un an dans les entreprises jusqu'à 10 salariés du bâtiment. Et cette orientation négative devrait malheureusement perdurer : la part d'entreprises envisageant de ne pas renouveler des contrats ou licencier pour le prochain trimestre reste légèrement supérieure à la part d'entreprises envisageant des recrutements.

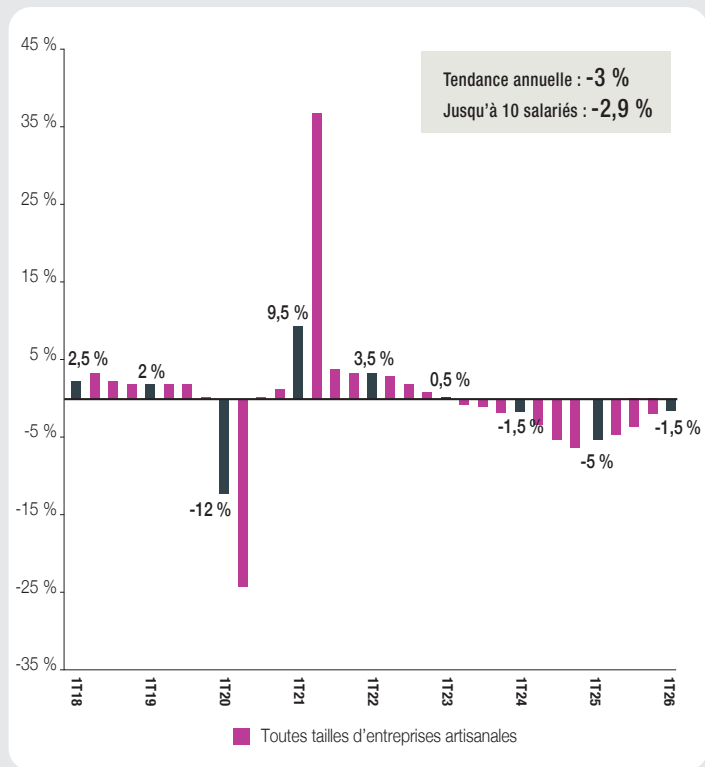
Ainsi, malgré une amélioration progressive des indicateurs du neuf et une reprise des ventes de logements anciens, la dynamique de redressement à peine amorcée reste bien trop faible pour absorber les nouveaux chocs exogènes. L'environnement économique et géopolitique renforce les incertitudes, tandis que les entreprises doivent faire face à une hausse brutale de leurs coûts et à une situation financière qui se détériore à nouveau. L'artisanat du bâtiment aborde donc 2026 dans un climat de stress et d'inquiétude.

**VOLUME D'ACTIVITÉ**

**Le recul de l'activité s'atténue progressivement**

Au premier trimestre 2026, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment est en recul de 1,5 % par rapport au premier trimestre 2025. En construction neuve comme en entretien-amélioration le recul est légèrement moins marqué, avec respectivement -2,5 % et -1 % en glissement annuel contre

**Activité artisanat**

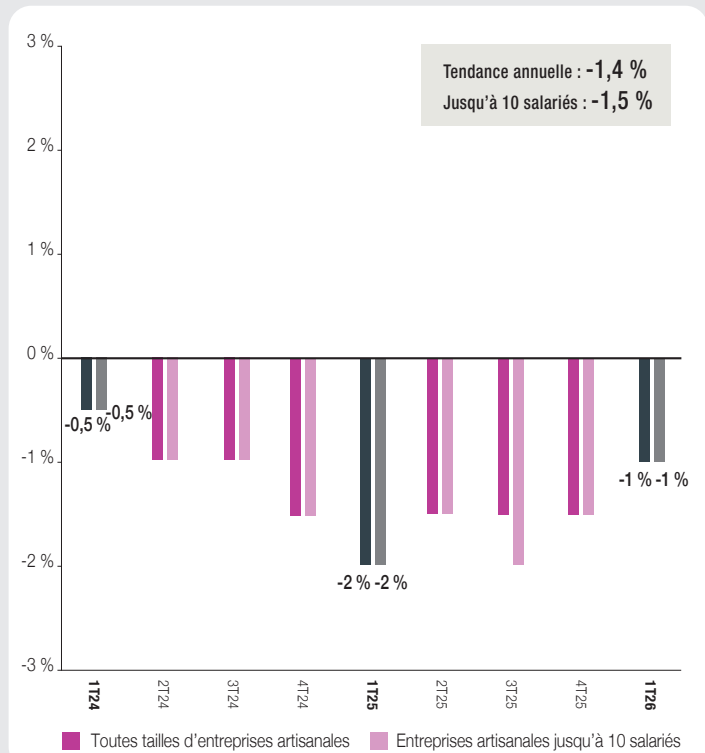


-3 % et -1,5 % au trimestre précédent. Toutefois, cette légère amélioration ne concerne pas encore les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, pour lesquels le recul en glissement annuel demeure de 1,5 % ce trimestre.

**Construction neuve**



**Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)**



**Travaux de rénovation énergétique**



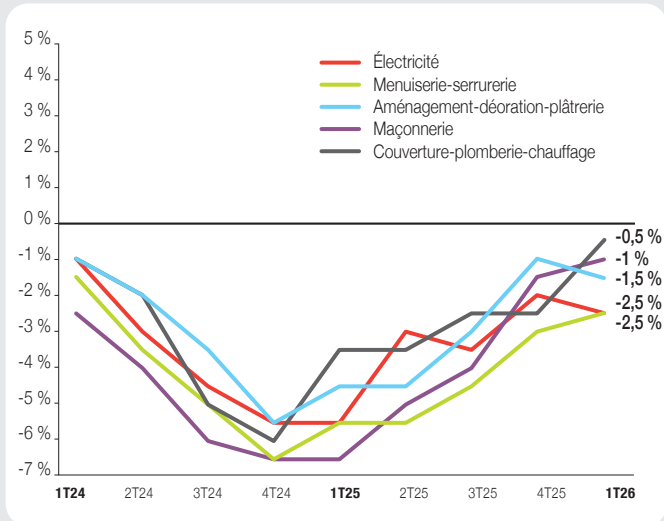
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

# ACTIVITÉ

## ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

### Des dynamiques distinctes par métier

Au premier trimestre 2026, le ralentissement du recul d'activité en glissement annuel se confirme pour trois corps de métiers : les entreprises de Couverture-Plomberie-Chauffage (mieux orientées avec -0,5 % après -2,5 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2025), Maçonnerie (-1 % après -1,5 %), et dans une moindre mesure Menuiserie-Serrurerie (-2,5 % après -3 %). En revanche, le volume d'activité recule de manière plus marquée qu'au trimestre précédent pour les entreprises d'aménagement-décoration-plâtrerie (-1,5 % après -1 %) et d'électricité (-2,5 % après -2 %).

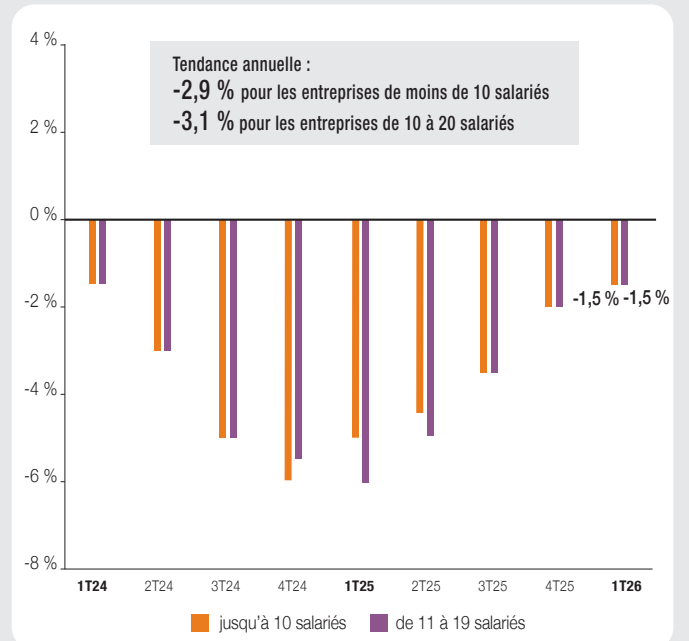


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

## ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

### Recul de l'activité au même rythme pour toute taille d'entreprise artisanale

Au premier trimestre 2026, les entreprises artisanales jusqu'à 10 salariés enregistrent un recul de l'activité en glissement annuel identique à celui des entreprises artisanales de 11 à 19 salariés (-1,5 % en volume).



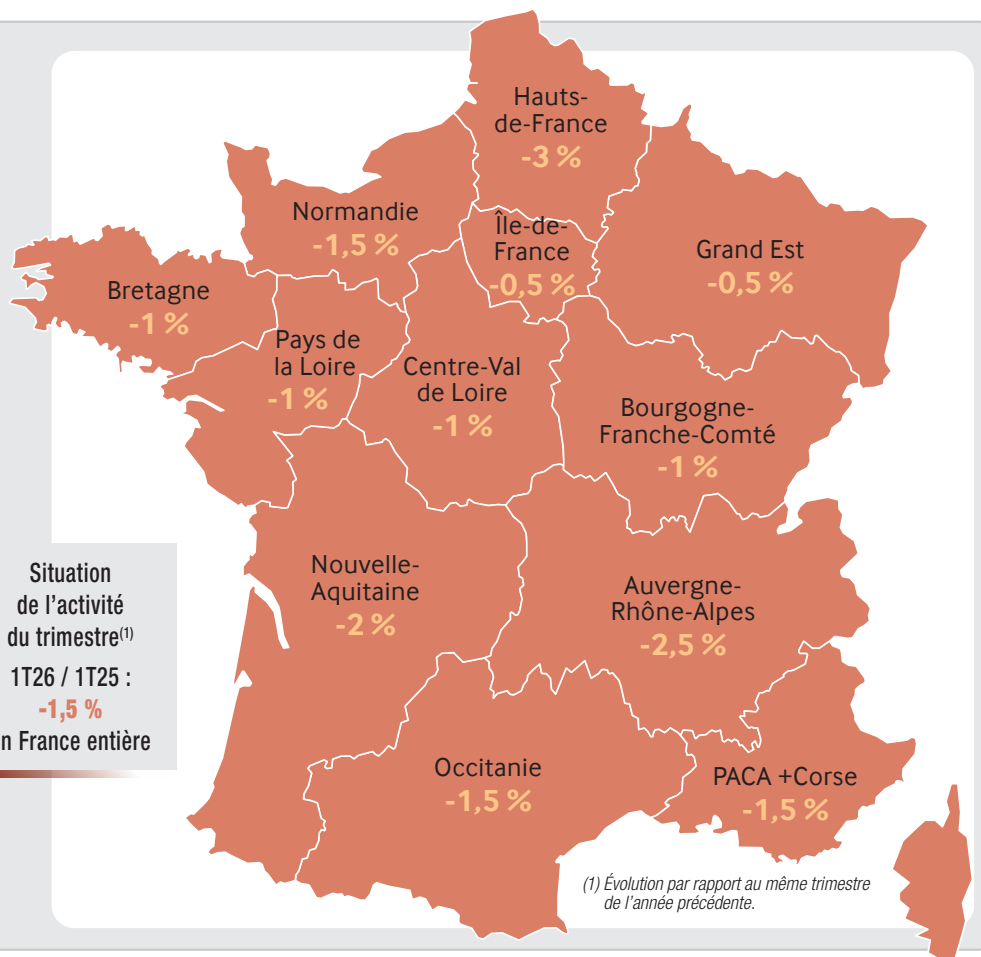
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

## ACTIVITÉ PAR RÉGION

### Activité réalisée au 1T2026

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule encore en glissement annuel sur l'ensemble du territoire. Les régions Île-de-France et Grand Est sont les moins affectées, avec un recul de 0,5 %, suivies par les régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté à -1 %. Enfin, les reculs les plus marqués ce trimestre sont observés en régions Auvergne-Rhône-Alpes (-2,5 %) et Hauts-de-France (-3 %).

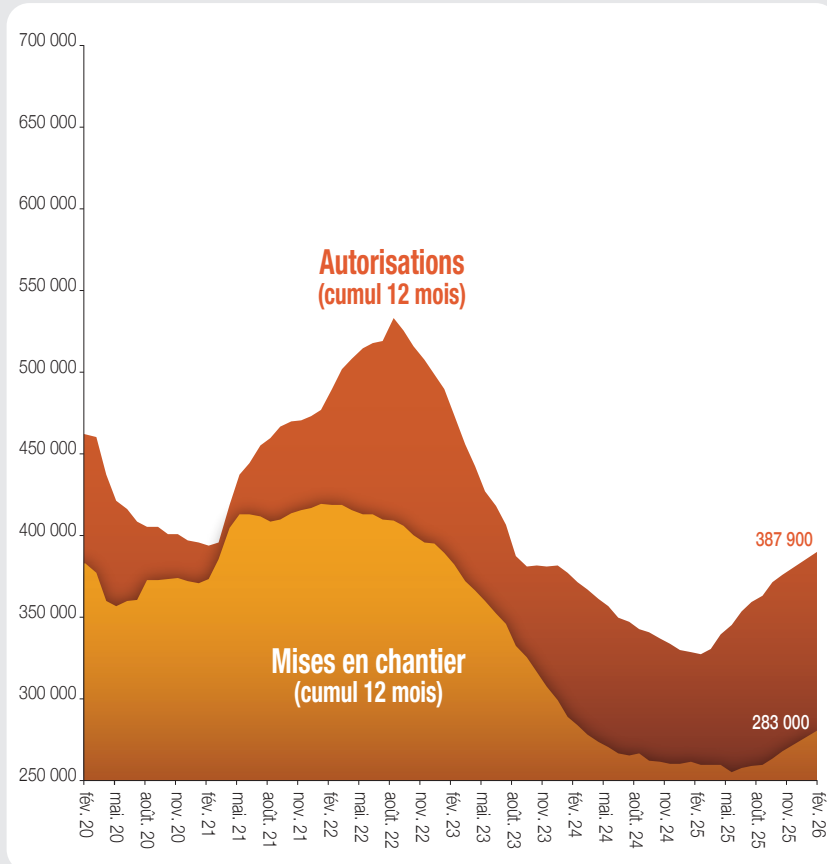
Situation de l'activité du trimestre<sup>(1)</sup>  
1T26 / 1T25 :  
**-1,5 %**  
en France entière



(1) Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS**

Les autorisations et mises en chantier



En février 2026, le nombre d'autorisations de logements cumulées sur 12 mois s'établit à 387 900 unités, en hausse de 19,6 % par rapport aux douze mois précédents. Cette progression concerne l'ensemble des segments et demeure particulièrement soutenue dans le logement collectif, qui totalise 195 300 autorisations, soit une augmentation de 20,7 % sur un an.

Les logements individuels, au sens large, atteignent 137 400 autorisations, en hausse de 16,5 %. Cette évolution recouvre toutefois des dynamiques contrastées : les logements individuels purs enregistrent une nette progression (+ 21,3 %, soit 91 700 autorisations), tandis que les logements individuels groupés augmentent plus modérément (+ 7,9 %, à 45 700 unités). Les logements en résidence se distinguent par une croissance encore plus soutenue, avec 55 300 autorisations, en hausse de 24,2 % sur un an.

Du côté des mises en chantier, la dynamique apparaît plus modérée mais néanmoins bien orientée. Sur la même période de douze mois, 283 000 logements ont été mis en chantier, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à la période précédente.

Les logements individuels totalisent 103 800 mises en chantier, en progression de 10,3 %. Cette hausse concerne à la fois les logements individuels purs, qui atteignent 69 500 unités (+ 10 %), et les logements individuels groupés, avec 34 300 unités (+ 11 %). Les logements collectifs représentent 140 200 mises en chantier, en hausse plus contenue (+ 3,4 %), tandis que les logements en résidence confirment leur fort dynamisme, avec 39 000 unités, en augmentation de 24,1 % sur un an.

Malgré ces évolutions favorables en glissement annuel, le niveau de l'activité reste marqué par une reprise encore partielle, particulièrement du côté des mises en chantier, dont la progression demeure inférieure à celle observée pour les autorisations, traduisant un décalage persistant entre les décisions de construire et leur concrétisation.

**Type de logements autorisés**

**Cumul des 12 derniers mois**  
(résultats à fin février 2026)

**Variation**

(mars 2025 à février 2026 / mars 2024 à février 2025)

Individuel	137 400	+16,5 %
- Individuels purs	91 700	+21,3 %
- Individuels groupés	45 700	+7,9 %
Collectifs	195 300	+20,7 %
Logements en résidence	55 300	+24,2 %
<b>Total</b>	<b>387 900</b>	<b>+19,6 %</b>

**Type de logements mis en chantier**

**Cumul des 12 derniers mois**  
(résultats à fin février 2026)

**Variation**

(mars 2025 à février 2026 / mars 2024 à février 2025)

Individuels	103 800	+10,3 %
- Individuels purs	69 500	+10,0 %
- Individuels groupés	34 300	+11,0 %
Collectifs	140 200	+3,4 %
Logements en résidence	39 000	+24,1 %
<b>Total</b>	<b>283 000</b>	<b>+8,3 %</b>

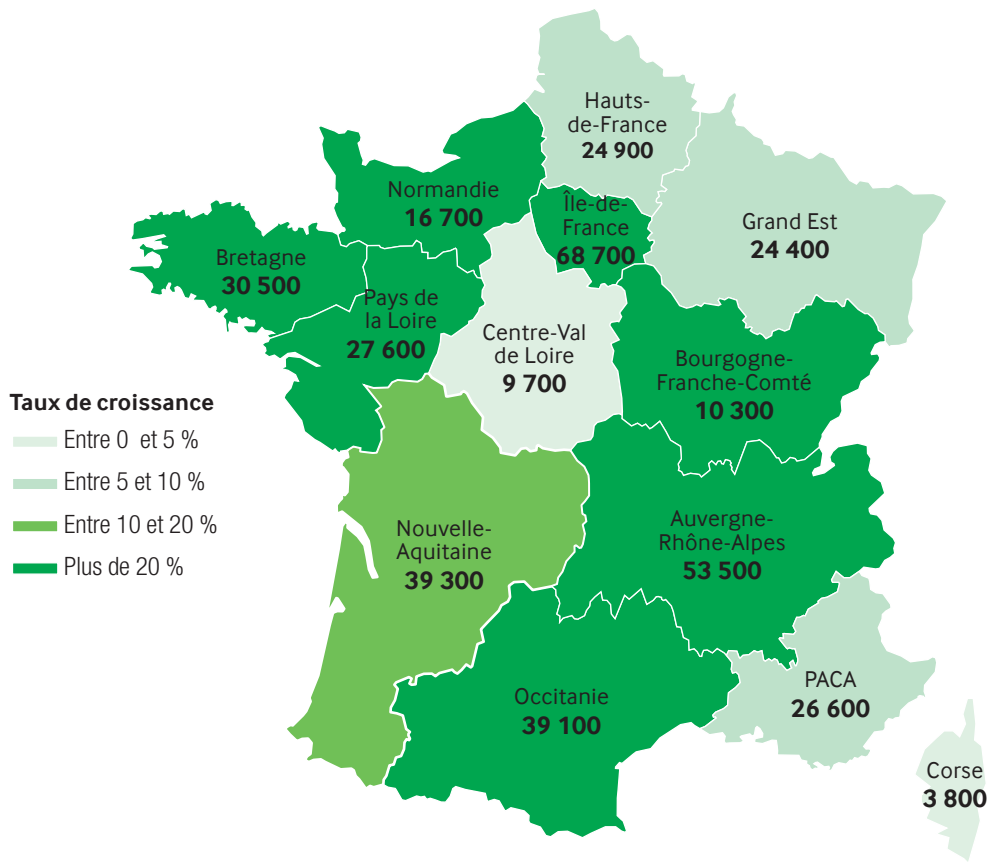
Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.

La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives.

# CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

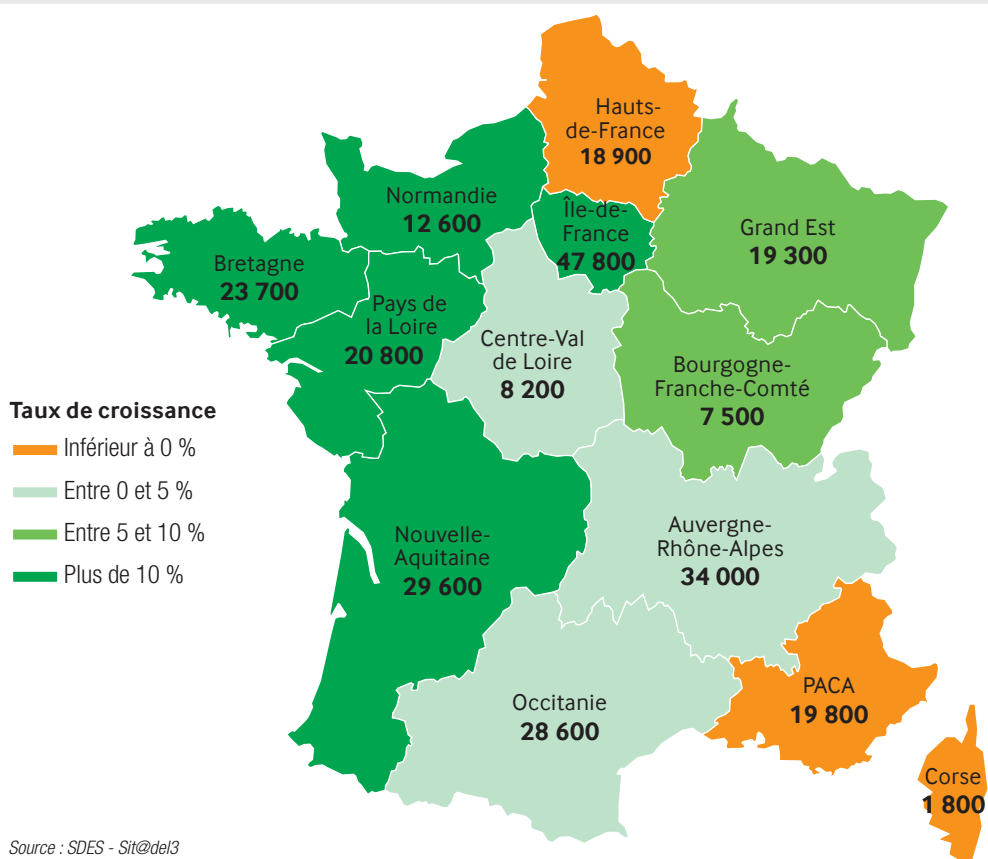
## LOGEMENTS AUTORISÉS (DE MARS 2025 À FÉVRIER 2026)



À l'échelle régionale, le cumul sur 12 mois des autorisations poursuit nettement sa progression en février 2026 par rapport à février 2025. Toutes les régions sont orientées à la hausse, même si celle-ci demeure très modérée en Centre-Val de Loire (+0,6 %) et en Corse (+1 %). Les augmentations les plus marquées concernent les Pays de la Loire (+34 %), l'Île-de-France (+33 %), la Bretagne (+30 %), la Bourgogne-Franche-Comté (+28,7 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (+27,3 %). Dans les autres régions, la progression s'échelonne entre +6,5 % dans les Hauts-de-France et +23 % en Normandie, confirmant une dynamique globalement favorable sur l'ensemble du territoire.

*Grille de lecture : dans la région Pays de la Loire, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2025 à février 2026, a enregistré une progression de plus de 20 % par rapport à la période de douze mois précédents. Ainsi à la fin février 2026, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 27 600.*

## LOGEMENTS MIS EN CHANTIER (DE MARS 2025 À FÉVRIER 2026)

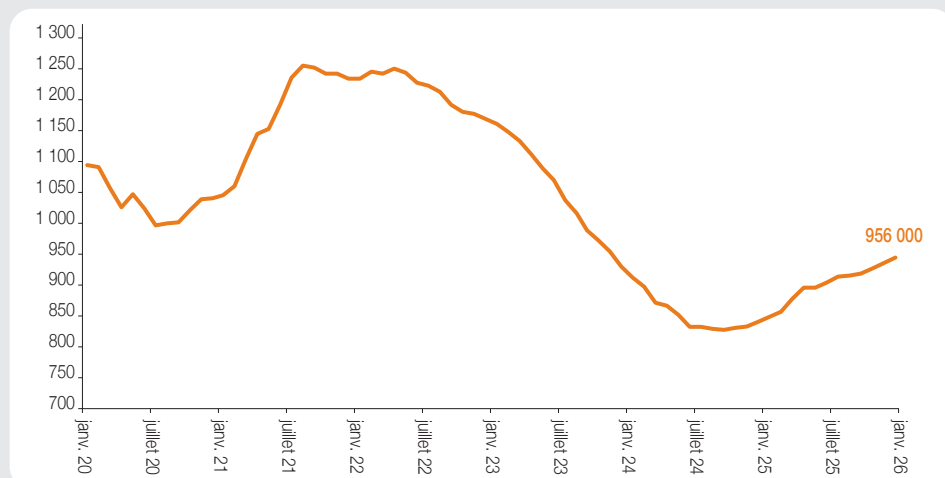


À l'instar des autorisations, les mises en chantier cumulées sur 12 mois en février 2026 progressent sur un an dans la majorité des régions. Trois territoires font toutefois exception : les régions Corse (-8,9 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-3,6 %) et Hauts-de-France (-2,7 %). La hausse la plus marquée est enregistrée en Nouvelle-Aquitaine (+22,1 %), suivie de la Bretagne (+18,8 %), la Normandie (+15,4 %), les Pays de la Loire (+13,3 %) et l'Île-de-France (+12,8 %). Dans les autres régions, l'évolution reste positive mais plus modérée, comprise entre +4,1 % en Centre-Val de Loire et +9,2 % dans le Grand Est.

*Grille de lecture : dans la région Corse, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2025 à février 2026, a enregistré un recul par rapport à la période de douze mois précédents. Ainsi à la fin février 2026, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 1 800.*

**ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS**

Nombre de ventes de logements anciens cumulé sur les douze derniers mois



**956 000 logements anciens vendus**

En janvier 2026, les ventes de logements anciens cumulé sur 12 mois poursuivent leur reprise et atteignent 956 000 unités, niveau supérieur de 12,1 % à celui de janvier 2025.

Source : IGEDD d'après Insee, base notariale et DGFIP (MEDOC).

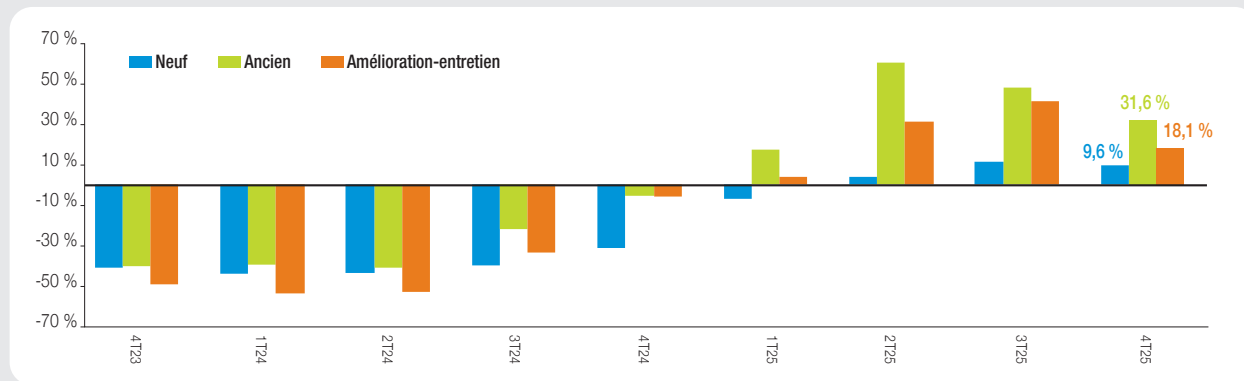
**FINANCEMENT DE LA DEMANDE**

**CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS**

**Les crédits à l'habitat poursuivent leur redressement**

Les montants de crédits à l'habitat accordés sont moins importants au 4<sup>e</sup> trimestre qu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2025 (-3,8 %), mais poursuivent leur hausse en glissement annuel (+27,1 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024). Cette hausse est essentiellement portée par les crédits destinés à l'achat de logements anciens (+ 31,6 %), mais est significative sur l'ensemble des segments (+9,6 % pour le neuf et + 18,1 % pour l'entretien-amélioration). Ils s'élèvent à 36,3 Milliards d'euros sur le trimestre.

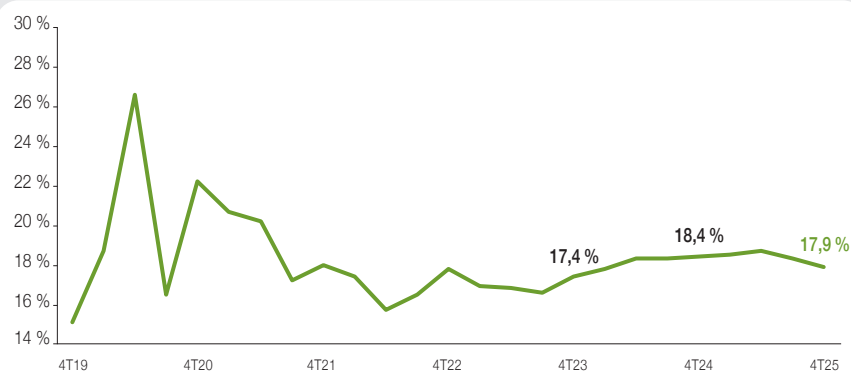
Évolution des montants accordés de crédits à l'habitat, en glissement annuel (T/T-4)



Source : Banque de France.

**Évolution du taux d'épargne des ménages**

Après une période d'augmentation jusqu'à un plus haut jamais atteint depuis les années 70 (hors pandémie), le taux d'épargne des ménages a marqué une baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 pour atteindre 17,9 %. Ce taux reste néanmoins nettement supérieur à celui du dernier trimestre 2019, avant la crise sanitaire.



Source : INSEE.

Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

# COMMANDES

## CARNETS DE COMMANDES

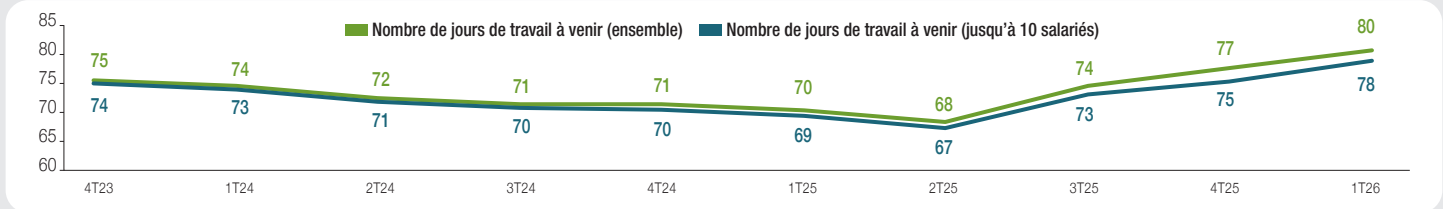
### Nouvelle hausse du niveau des carnets de commandes

Le niveau des carnets de commandes est en hausse pour le 3<sup>e</sup> trimestre consécutif. Au premier trimestre 2026, il représente en moyenne 80 jours de travail à venir (78 jours pour les entreprises jusqu'à 10 salariés), soit 10 jours de plus qu'un an auparavant. Le solde d'opinion s'améliore nettement en

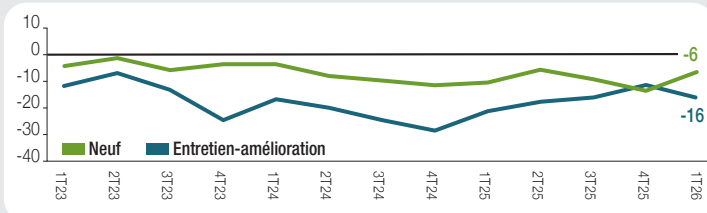
entretien-amélioration (+7 points) pour s'approcher de l'équilibre à -6 points, tandis qu'il s'établit à -16 points en construction neuve. Le solde est le même pour les entreprises jusqu'à 10 salariés ou de 11 à 19 salariés (-10 points).

#### Nombre de jours de travail à venir

Source : CAPEB - Xerfi.

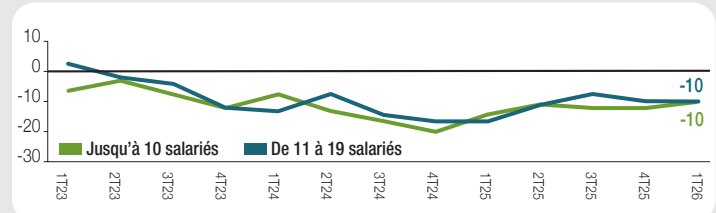


#### Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

#### Jusqu'à 10 salariés / 11 à 19 salariés

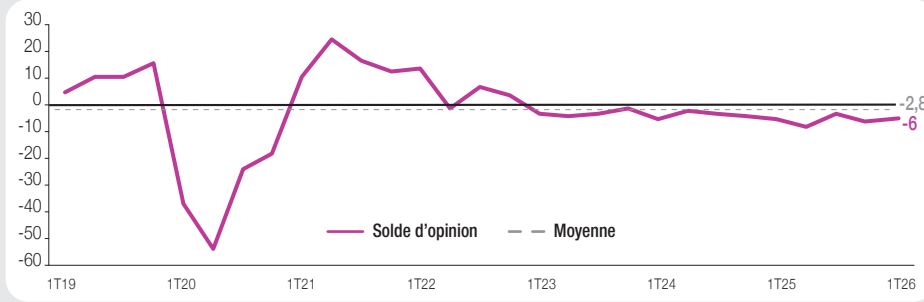


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

## COLLECTIVITÉS LOCALES

### Un solde d'opinion légèrement négatif

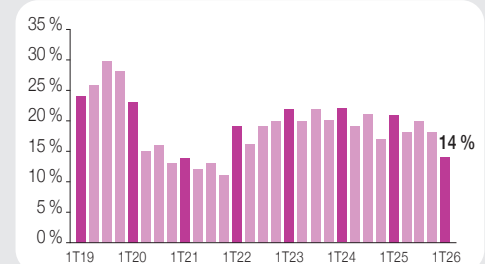
8 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 14 % constatent une baisse. Le solde d'opinion est ainsi en amélioration mais demeure négatif au premier trimestre 2026, à -6 points contre -2,8 en moyenne sur longue période.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent.

### 14 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

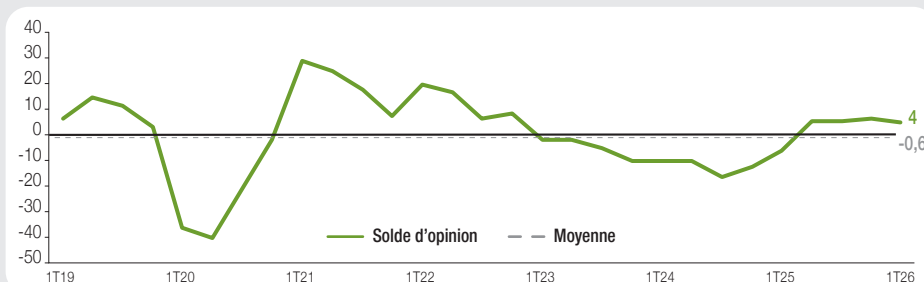
14 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Cette proportion est inférieure de 7 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, ce qui peut s'expliquer par l'inertie due aux élections municipales de mars.



## SOUS-TRAITANCE

### Le solde d'opinion sur la sous-traitance est stable et légèrement favorable

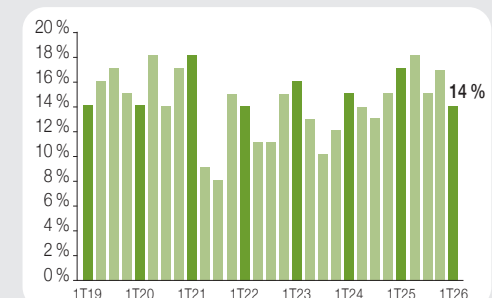
18 % des entreprises notent une progression de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 14 % en constatent une diminution. Le solde d'opinion s'établit ainsi à + 4 points.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent.

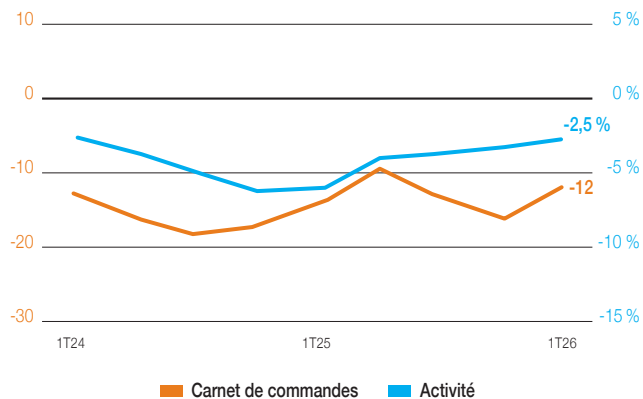
### 14 % des entreprises en sous-traitance

Au premier trimestre 2026, 14 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur activité en sous-traitance, soit 3 points de moins qu'au premier trimestre 2025.

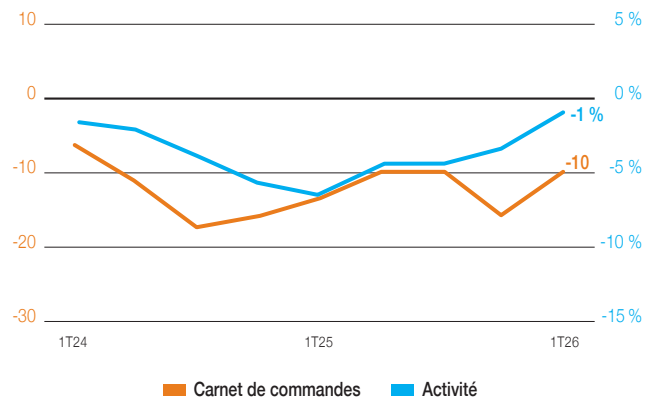


## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

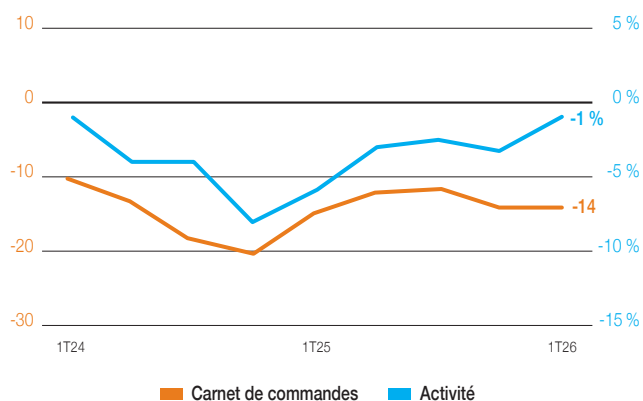
### Auvergne-Rhône-Alpes



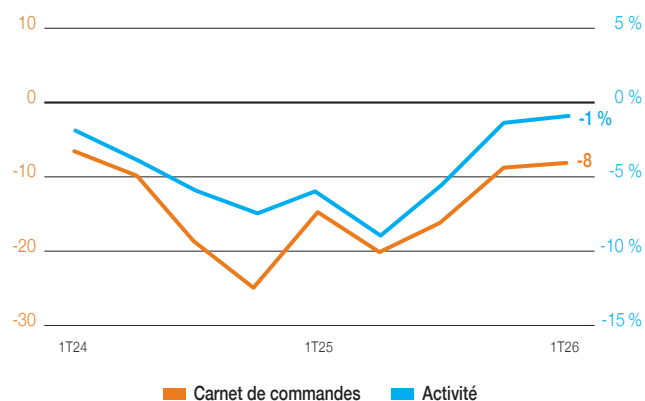
### Bretagne



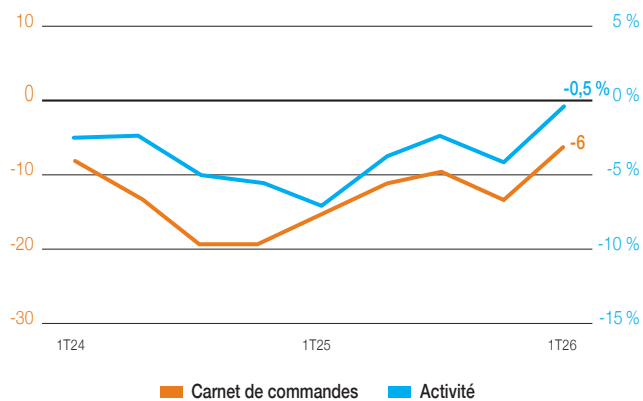
### Bourgogne-Franche-Comté



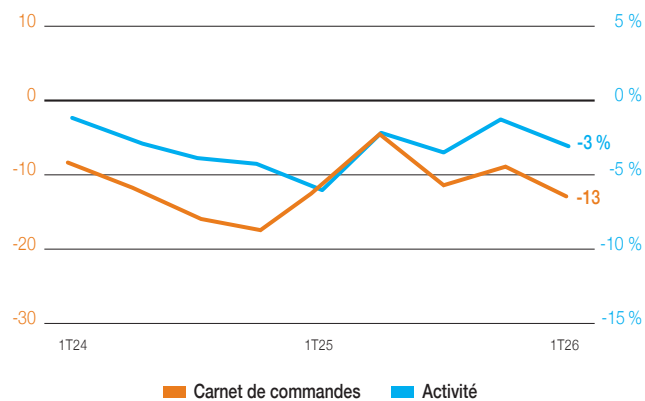
### Centre-Val de Loire



### Grand Est



### Hauts-de-France

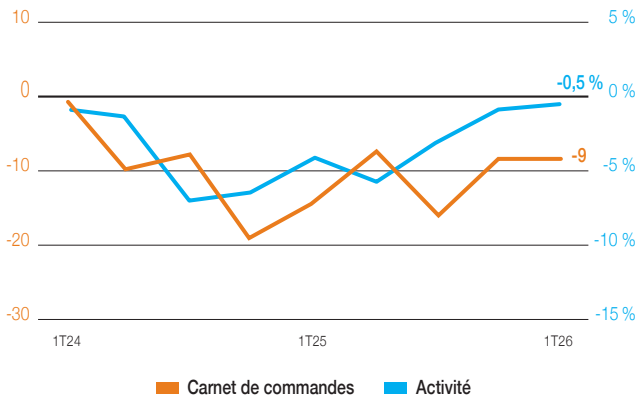


Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

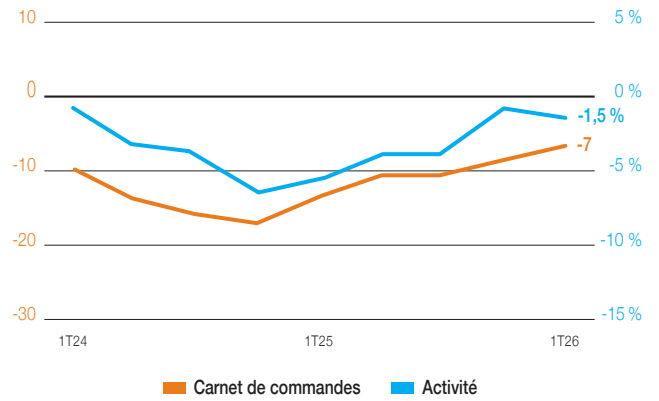
# COMMANDES

## CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

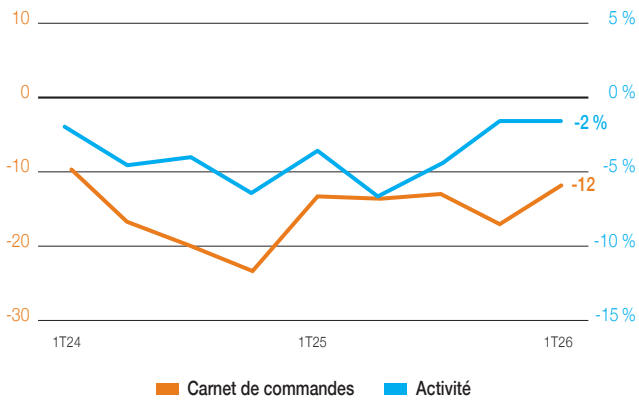
### Île-de-France



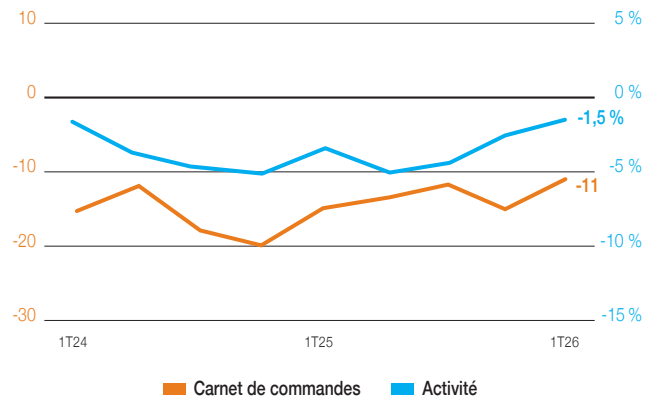
### Normandie



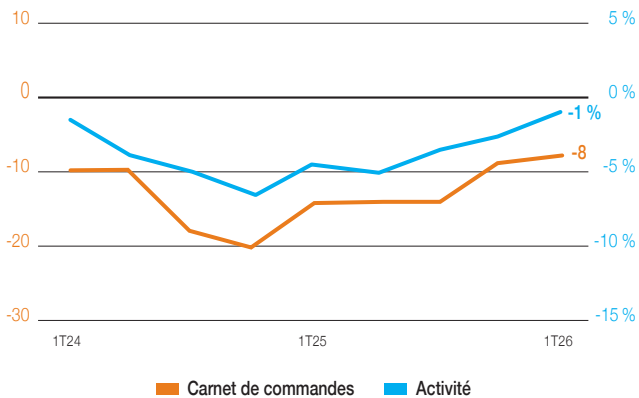
### Nouvelle-Aquitaine



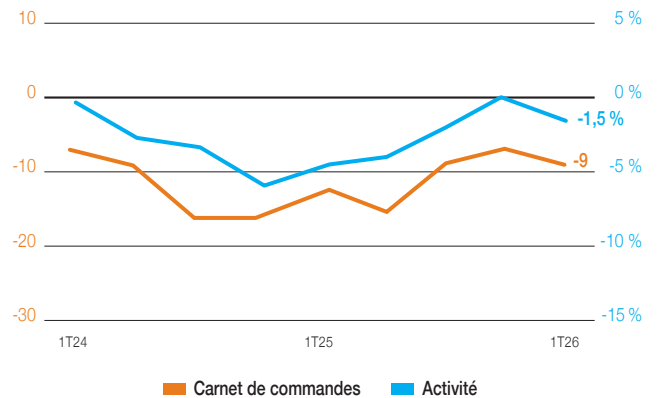
### Occitanie



### Pays de la Loire



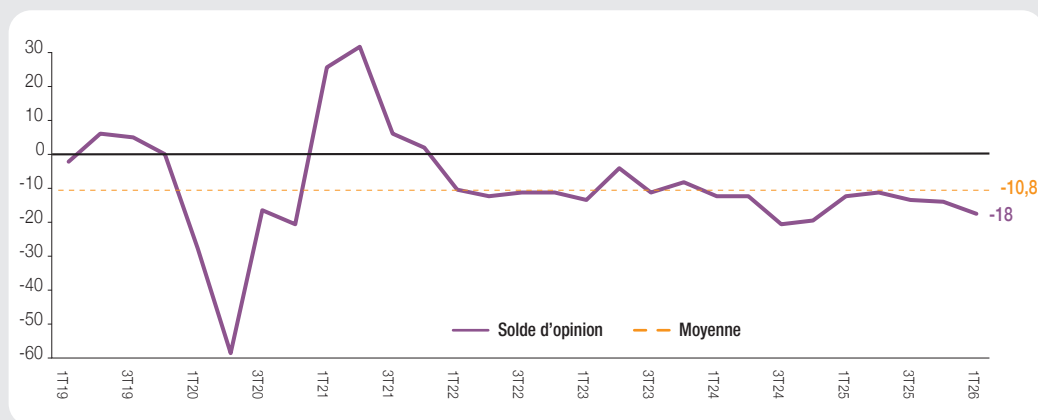
### Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

**SITUATION DE LA TRÉSORERIE**

Le solde d'opinion sur la trésorerie se dégrade légèrement

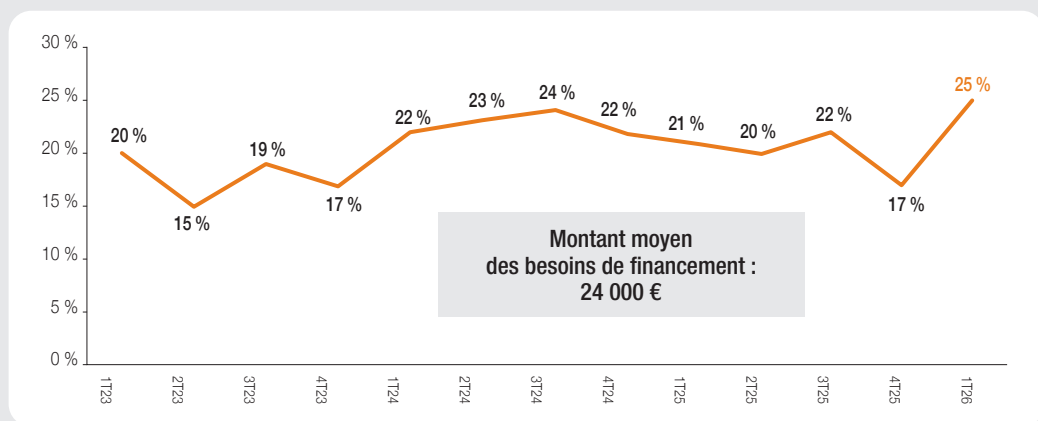


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Après une stagnation au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, le solde d'opinion concernant la trésorerie se dégrade de nouveau au premier trimestre 2026. Il s'établit à -18 points (contre -10,8 points pour la moyenne de long terme). 28 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie contre 10 % une amélioration.

**RÉPARTITION DES BESOINS DE FINANCEMENT**

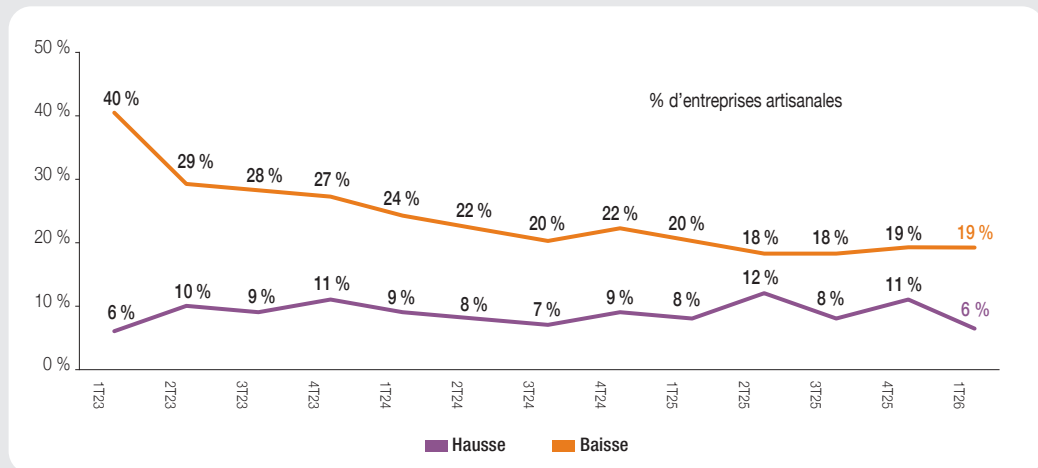
Pourcentages d'entreprises artisanales faisant état de besoins de financement



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, 25 % des entreprises font état de besoins de financement (contre 17 % au trimestre précédent et 21 % un an auparavant). La part d'entreprises concernée marque ainsi une hausse significative, pour un montant moyen de 24 000 euros.

**ÉVOLUTION DES MARGES**



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, 19 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 6 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre est donc défavorable et en dégradation par rapport au trimestre précédent, s'établissant à -13 points. Les baisses des marges sont largement motivées par une hausse des prix des matières premières et de l'énergie, pour 67 % des entreprises concernées.

# PRIX ET COÛTS

## ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

### Les prix des travaux d'entretien-amélioration encore en progression

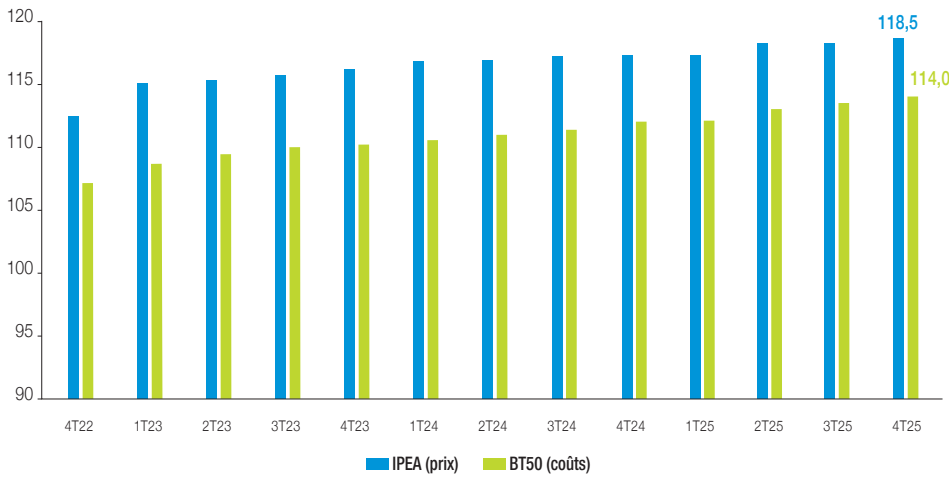
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments accélèrent (+1,2 % au quatrième trimestre 2025, après +0,9 % au troisième trimestre et +1,2 % au deuxième trimestre). La hausse des prix est identique dans le secteur résidentiel et dans le secteur non résidentiel.

Les prix augmentent le plus fortement pour les « autres travaux d'installation » (+2,5 % après +1,6 %), pour les travaux d'installation électrique (+2,1 % après

+1,6 %), de plâtrerie (+2 % après +3,4 %), ainsi que pour ceux de peinture et de vitrerie (+2 % après +1,3 %). La dynamique est différente pour les « autres travaux de construction spécialisés », où les prix sont en diminution (-0,7 % après -1,3 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +2 % sur la même période et atteignent +2,6% en février 2026.

### Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

### Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (4T2025/4T2024)

Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+1,2 %
4321 - Installation électrique	+2,1 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+0,6 %
4329 - Autres travaux d'installation	+2,5 %
4331 - Plâtrerie	+2 %
4332 - Menuiserie	+1,7 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+1 %
4334 - Peinture et vitrerie	+2 %
4391 - Couverture	+1,3 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	-0,7 %

Source : INSEE, base 100 en 2021.

## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

### Créations : +2,6 %

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, 21 532 créations ont été enregistrées dans la construction (+2,6 % par rapport au même trimestre l'année précédente).

Source : INSEE.

### Défaillances : -9,5 %

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, 3 856 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (-9,5 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024), conservant un niveau élevé.

Source : Banque de France.

## MÉMO

### Indice des prix à la consommation

Valeur en mars 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>101,18</b>	<b>+1,7 %</b>

Source : INSEE, indice hors tabac base 100 en 2025.

### Indice du coût de la construction

Valeur au 4T2025	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>2 058</b>	<b>-2,4 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1953.

### Indice de référence des loyers

Valeur au 4T25	Évolution annuelle (T/T-4)
<b>145,78</b>	<b>+0,79 %</b>

Source : INSEE, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1998.

## INDEX BT50

Valeur en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>137,7</b>	<b>+2,6 %</b>

Source : Insee, publication au JO du 17 avril 2026 base 100 en 2010.

## COURS DES MÉTAUX

### Aluminium

En dollars/tonne en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>3 064,5</b>	<b>+15,5 %</b>

### Cuivre

En dollars/tonne en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>12 967,1</b>	<b>+39 %</b>

### Zinc

En dollars/tonne en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>3 319,5</b>	<b>+18,6 %</b>

## PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

### Produits céramiques et matériaux de construction

Valeur en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>127,4*</b>	<b>+0,6 %</b>

### Béton prêt à l'emploi

Valeur en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>133,2*</b>	<b>+2,3 %</b>

### Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en février 2026	Évolution annuelle (M/M-12)
<b>96,5*</b>	<b>+0 %</b>

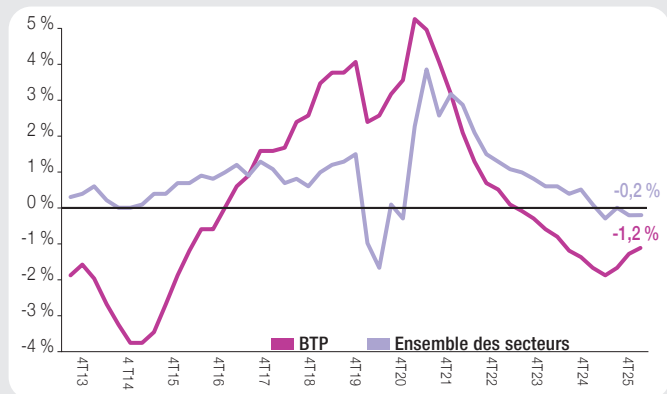
\* Valeur provisoire.

Source : INSEE, indice base 100 en 2021.

**EMPLOI DANS LE BTP**

**Emploi salarié**

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 535 200 au 4T2025, soit une baisse de 1,2 % sur un an (contre -0,2 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).



Source : INSEE.

**Emploi intérimaire**

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, le secteur du BTP totalise 125 707 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (-2,5 %).

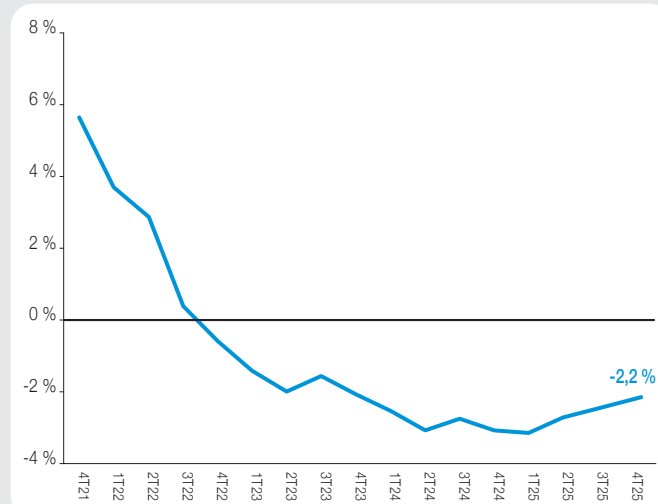
Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,6 %.

Source : DARES.

**EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS**

**Évolution de l'emploi salarié**

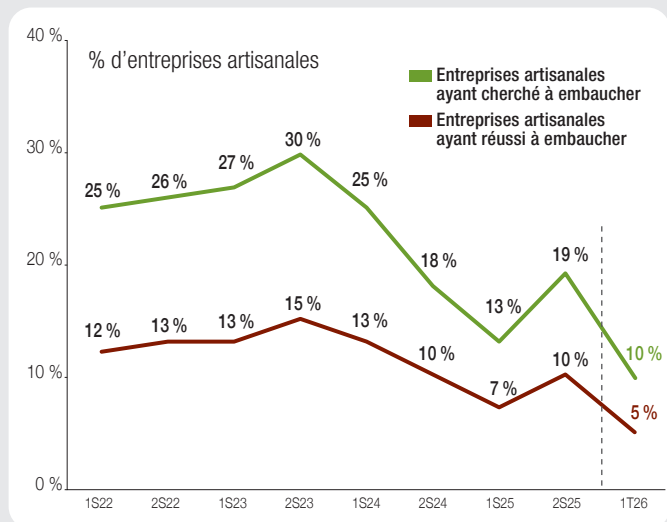
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024. La variation s'établit à -2,2 %, soit 18 185 emplois détruits (environ 12 200 emplois pour les jusqu'à 10 salariés du bâtiment).



Source : ACOSS.

**LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT**

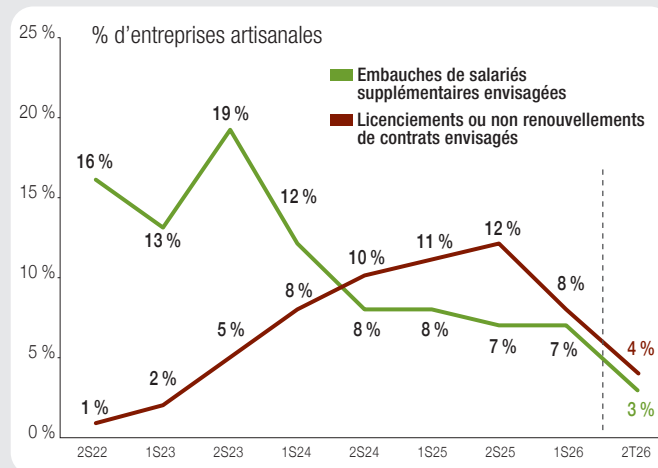
Au premier trimestre 2026, la part d'entreprises déclarant avoir cherché à recruter s'établit à 10 %. Environ la moitié de ces dernières, soit 5 % des entreprises, y sont parvenu.



Avertissement méthodologique : à compter du T12026, les questions relatives aux embauches et intentions d'embauches sont posées à une fréquence trimestrielle et non semestrielle.

**LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT**

4 % des entreprises envisagent de licencier ou ne pas renouveler des contrats au cours 2<sup>e</sup> trimestre 2026. En parallèle, 3 % des entreprises envisagent de recruter sur la même période. Les deux indicateurs restent ainsi très proches, mais ne s'inversent pas, ce qui constitue un signal toujours défavorable pour l'emploi dans le secteur.



Avertissement méthodologique : à compter du T12026, les questions relatives aux embauches et intentions d'embauches sont posées à une fréquence trimestrielle et non semestrielle.